

TESTING

REGISTRE

BUREAU
D'ENREGISTREMENT
IMMOBILIER #20

25050-1111 (ED)

PAGE 1 DE 1
PRÉPARÉ POUR astatevski
LE 2021/02/04 À 14:26:55

* CERTIFIÉ CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES DROITS IMMOBILIERS * SOUS CERTAINES RÉSERVES RELATIVES AUX CONCESSIONS DE LA COURONNE *

DESCRIPTION (UNITÉ): *** INVALIDE - POUR FORMATION SEULEMENT *** LT 5, PL NORVAL SOUTH OF GUELPH STREET ; PT LT 5, PL NORVAL NORTH OF GREEN STREET , AS IN 627505 ; HALTON HILLS

OBSERVATIONS (UNITÉS):

DOMAINE/RESTRICTION:
FIEF SIMPLE
CONVERSION RELATIVE ED

DESCRIPTION RÉCENTE:
PREMIÈRE CONVERSION À PARTIR DU RÉPERTOIRE

DATE DE MISE EN EXECUTION (UNITÉ):
1996/11/25

NOM(S) DU(DES) PROPRIÉTAIRE(S):
ICETON, TREVOR
SMITH, ADELE

QUALITÉ PART
JTEN
JTEN

NUMÉRO D'ENREG	DATE	TYPE D'ACTE	MONTANT	PARTIES DESTINATRICES	PARTIES DESTINATAIRES	CERT/VÉR.
<p>**LE 2000/07/29, LA NOTE « DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA PIÈCE », 1996/11/25, POUR CETTE COTE FONCIÈRE**</p> <p>**A ÉTÉ REMPLACÉE PAR « DATE DE CRÉATION DE LA COTE FONCIÈRE », 1996/11/25.**</p> <p>** LES IMPRIMÉS COMPRENNENT TOUS LES TYPES DE DOCUMENT ET LES ACTES RADIÉS DEPUIS LE 1996/11/23. **</p> <p>**SOUS RÉSERVE, AU PREMIER ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES DROITS IMMOBILIERS, DE CE QUI SUIT :</p> <p>** LE PARAGRAPHE 44 (1) DE LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES DROITS IMMOBILIERS, SAUF LES DISPOSITIONS 11 ET 14, LES DROITS SUCCESSORAUx PROVINCIAUX *</p> <p>** ET LES BIENS EN DÉSHÉRENCE OU CONFISQUÉS AU PROFIT DE LA COURONNE;</p> <p>** LES DROITS DE TOUTE PERSONNE POUVANT, SAUF DISPOSITION CONTRAIRE DE LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES DROITS IMMOBILIERS, DÉTENIR SUR LE BIEN-FONDS OU SUR UNE PARTIE DE CELUI-CI UN DROIT</p> <p>** DÉCOULANT D'UNE PRESCRIPTION ACQUISITIVE, D'UNE PRESCRIPTION, D'UNE DESCRIPTION ERRONÉE OU DE LIMITES ÉTABLIES PAR</p> <p>** UNE CONVENTION;</p> <p>** TOUT BAIL VISÉ PAR LE PARAGRAPHE 70 (2) DE LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES ACTES.</p> <p>**DATE DE CONVERSION AU RÉGIME D'ENREGISTREMENT DES DROITS IMMOBILIERS : 1996/11/25 **</p>						
359851	1973/04/26	BYLAW				C
627505	1985/09/27	TRANSFER	\$114,000		ICETON, TREVOR SMITH, ADELE	C
689372	1988/04/14	CHARGE	\$116,000		CANADA TRUSTCO MORTGAGE COMPANY	C

REMARQUE: EXAMINER LES UNITÉS FONCIÈRES CONTIGÜES POUR CONSTATER LES DIFFÉRENCES D'ORDRE DESCRIPTIF, S'IL Y A LIEU, AVEC L'UNITÉ CONCERNÉE
REMARQUE: EXAMINER L'IMPRIMÉ ET ASSUREZ-VOUS DE RELEVER LE NOMBRE TOTAL DE PAGES INDIQUÉES